

Moi jeune citoyen



À partir des situations que les enfants **de 9 à 13 ans** peuvent rencontrer dans leurs principaux lieux de vie, et à chaque fois que la loi ou la règle constitue une référence, Moi, jeune citoyen permet d'apporter des réponses précises et d'instaurer le dialogue avec les enfants 9-13

Moi, jeune citoyen permet aux élèves de mieux repérer les acteurs sociaux, de comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire au civil comme au pénal, de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, d'être informés des conséquences possibles d'un acte délictueux, d'être capables d'utiliser les moyens légaux d'accès à la justice, de connaître les lieux d'information et d'écoute existants. Et permettre à l'adulte de prendre sa place « d'instituant » des lois de la République

MODALITES

Animer par un juriste en droit des mineurs : « Prévoir deux heures d'intervention »

L'exposition 9-13 Moi, jeune citoyen, est constituée de **cinq panneaux** représentant :

- La maison
- La rue
- L'école
- Les interlocuteurs de l'enfant
- L'Assemblée Nationale

Sous chacun des trois premiers panneaux, trois séries de 30 fiches posent des questions en relation avec le lieu représenté. Ces questions trouvent des réponses sous le quatrième panneau où un dispositif sonore informatisé donne tour à tour la parole aux parents, à un copain, à un travailleur social, à un policier, un enseignant et à un magistrat. Le cinquième panneau représentant l'Assemblée Nationale propose les textes législatifs et réglementaires en référence aux questions choisies par les enfants.

OBJECTIFS

L'action permet aux jeunes de mieux comprendre le fonctionnement de la justice et les sensibilisant sur les questions de droits et devoirs des mineurs. Elle permet aussi de sensibiliser sur les questions **de violence, de harcèlement et d'informer sur l'accès aux droits des jeunes.**

PUBLIC

Groupe de 9 ans à 13 ans (Maximum 25 personnes)